



EN COUVERTURE

Jean-Jules Soucy est un artiste du Québec, né en 1951, vivant toujours à Ville de Saguenay (arrondissement de La Baie). On le dit inspiré, et ce, tout autant de lui-même, par Beuys, Duchamp, Ben et par la force évocatrice et le clin d'œil de la poésie et de l'ironie. Son travail s'inscrit dans une vision très personnalisée de l'art qui n'exclut ni le bricolage, ni l'engagement, ni la critique. C'est aussi un amateur de formules lucides, cuisantes et définitives toutes sensibles et présentes aux évidences simples de la réalité : « Ceux qui font de l'argent comme de l'eau se font rarement imposer à la source ». Un aspect récurrent voire même obsessionnel de sa démarche consiste en un questionnement purement localisé des conventions contemporaines de l'art, tel que déterminé par l'œuvre et le discours de Marcel Duchamp; mais de la Baie des Ha! Ha! à celle de l'histoire de l'art, la route est longue en vélo stationnaire et les chemins de la création souvent déroutants... En 2008, Jean-Jules Soucy reçoit le Prix à la création artistique du Conseil des arts et des lettres du Québec.



Héritier de Duchamp, je prétends récupérer, non pas mon dû, mais mon champ, le ha, à tout hahazard. Le haha, en architecture, comportait toujours cette double notion d'ouverture et de cul-de-sac. Ha! Interjection marquant la surprise; ha! ha!, double surprise dont la phonétique nous a laissé le très beau mot haha et hahas au pluriel pour désigner cette particularité d'une baie sur le Saguenay. Le document historique essentiel manquant, les historiens n'ont retenu hélas que la formule Ha! Ha! pour l'orthographe et comme toponyme.

Jean-Jules Soucy
La Baie, Ville de Saguenay



Maintenir et accroître la présence de l'art et des artistes dans la cité

SOMMAIRE

Crédits	6	
Conseil d'administration, comités et ressources humaines		7
Mission, politique, mandats et programmes	9	
Mot de la présidence du conseil d'administration		11
Mot de la direction générale	13	
Actes 2010	15	
Soutien au fonctionnement 2010	15	
Ateliers/studios	16	
Politique de délégation	17	
Financement	18	
Nos donateurs	21	
Positionnement et représentation du milieu		22
Rencontre du milieu	23	
Ententes spécifiques	25	
Études	27	
Indicateurs économiques	28	
Projection administrative	29	
Autres actions	29	
Programme de soutien aux Projets spéciaux		33
Capitale culturelle	35	

ANNEXE

Plan d'action 2011
États financiers 2010 et reddition des comptes du Fonds des arts

CRÉDITS

Conception et impression du rapport

Bureau de la direction générale

Couverture

Jean-Jules Soucy

Crédits photographiques

Libre de droit

Corrections

Sandra Lepage

États financiers

Mallette

Remerciements

Danielle Tremblay , Isabel Brochu et Les Pro de la copie.

Le *Conseil des arts de Saguenay* tient à remercier pour leur soutien logistique, juridique et administratif, Monsieur Bruno Gagnon à l'administration générale, Mesdames Guylaine Houde, directrice générale du Service des arts, culture, communautaire et bibliothèque, Christine Tremblay à la trésorerie municipale et Madame Marie-Hélène Lafrance au Service des communications de Ville de Saguenay.

Le *Conseil des arts de Saguenay* tient également à remercier pour leur soutien financier et leur contribution directe à nos projets, le Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, le Conseil Régional de la Culture du Saguenay-Lac-St-Jean, l'Université du Québec à Chicoutimi, la Fondation Thomas-Léon Tremblay, les architectes de la Ville de Saguenay, le Conseil des arts et des lettres du Québec, le Conseil des arts de Montréal, la Conférence Régionale des Élus ainsi que tout ceux et celles qui ont contribué par leurs actions et leurs dons à l'enrichissement du Fonds des arts.

TOUTE REPRODUCTION INTÉGRALE OU PARTIELLE DES TEXTES ET DES IMAGES DE CE RAPPORT, PAR QUELQUE PROCÉDÉ QUE CE SOIT, TANT ÉLECTRONIQUE QUE MÉCANIQUE, NE PEUT ÊTRE FAITE SANS L'AUTORISATION ÉCRITE DU CONSEIL DES ARTS DE SAGUENAY

Coordonnées

Conseil des arts de Saguenay

6166, rue Notre-Dame

Laterrière (Québec) G7N 1A1

Claude Martel, d.g. 418-698-3000, poste 4192

conseildesarts@ville.saguenay.qc.ca

www.conseildesartssaguenay.com

Cet ouvrage est imprimé à 98 % sur papier *Rolland Enviro 100 Copy* fabriqué au Québec et certifié de fibre 100% recyclée.

Conseil des arts de Saguenay

Conseil d'administration 2009-2010



Ian Gailer
Vice-président

Laval Martel
Président

Sylvie Gaudreault
Vice-présidente

Composition du conseil d'administration

Président :	<i>Laval Martel</i>	P.d.g. de la Librairie les Bouquinistes	Exécutif
Vice-présidente :	<i>Sylvie Gaudreault</i>	Conseillère municipale	Exécutif
Vice-président :	<i>Ian Gailer</i>	Directeur de Caravane films productions	Exécutif
Secrétaire :	<i>Poste Vacant</i>		
Trésorier :	<i>Guy Blackburn</i>	Artiste	Exécutif
Administrateurs:	<i>Carl Dufour</i> <i>Marc Pettersen</i> <i>Pauline Tremblay</i>	Conseiller municipal Conseiller municipal Conseillère pédagogique CSDLJ	

Comités et ressources humaines

Le **Conseil des arts de Saguenay** bénéficie de divers services municipaux. Un directeur général et une assistante à l'administration assurent son fonctionnement. Il s'appuie sur un réseau élargi de collaborateurs, d'un Conseil d'administration de neuf (9) membres et de quatre (4) comités consultatifs : *Programmes et évaluation par les pairs*, *Ressources humaines*, *Financement*, *Positionnement et représentation du milieu*.

MISSION

Contribuer à faire des arts et de la culture une composante essentielle de l'identité de Saguenay et un axe majeur de son développement.

NOS POLITIQUES D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE

Politique d'intégration des personnes ressources et mécanisme de sélection des membres du Conseil d'administration ;

Politique de délégation à l'intention des délégués et délégataires ;

Devoirs et responsabilités du Conseil d'administration dans l'exercice du processus d'évaluation par les pairs ;

Codes d'éthique et de déontologie régissant les administrateurs, les employés et les jurés.

NOS MANDATS

Être représentatif et à l'écoute des besoins et des attentes du milieu artistique et culturel;

Stimuler la collaboration et l'implication financière de partenaires dans le soutien et le développement du milieu artistique et culturel ;

Conseiller la Ville de Saguenay dans le domaine des arts et des politiques de reconnaissance et de soutien au milieu des arts et de la culture ;

Tout autre mandat dans le domaine des arts et de la culture professionnels que lui confie le conseil municipal ou son comité exécutif.

NOS OBJECTIFS

L'accroissement des subventions et des contributions financières au secteur des arts et de la culture professionnelle de la Ville de Saguenay ;

L'attraction, l'intégration et la rétention des travailleurs culturels et de la communauté artistique à Ville de Saguenay ;

La contribution à la diversification économique et à l'offre culturelle globale de la Ville de Saguenay ;

Le regroupement, le renforcement et le positionnement politique du milieu professionnel des arts et de la culture de la Ville de Saguenay.

NOS PROGRAMMES, PRIX ET BOURSES

Programme de subventions aux organismes artistiques professionnels

Programme de soutien aux projets spéciaux

Prix Jean-Guy-Barbeau pour la reconnaissance de l'excellence

Bourse Atelier/studio Saguenay-Montréal CALQ-CAM-CAS

Atelier/studio CAS-UQAC

Conseil des arts de Saguenay

Mot du président

De la fin et du commencement...

Voici venu la fin d'un long mandat, passionnant par moments, ingrat peut-être et souvent peu rayonnant, celui de la fondation et de l'édification d'un Conseil des arts à Saguenay. Il me faut, en tant que président et au nom des premiers membres et officiers du Conseil d'administration, offrir à d'autres les fruits d'un labeur continu afin que se poursuive ce travail de positionnements politique et social si nécessaire au Conseil des arts.

Qu'il me soit permis, à quelques jours de mon départ, d'insister encore sur le fait que la création du *Conseil des arts de Saguenay*, bien qu'émanant d'une décision municipale, fut souhaitée et défendue pour et par le milieu professionnel des « Arts » et de la « Culture ». En effet, il est né d'une volonté consensuelle, encore réaffirmée dernièrement lors d'une rencontre avec les représentants du milieu le 30 novembre 2010, de se structurer, de s'organiser et de se réaliser dans une force collective représentative des besoins et du soutien que nécessitent le maintien et l'essor des milieux professionnels de la création.

C'est avec regret, mais renforcé du sentiment d'un travail bien fait, malgré tous ces détails et petites autres choses incomplètes que nous n'avons jamais le temps de terminer tant elles sont toujours à améliorer (Cahiers des administrateurs, politiques et règlements de régie interne, programmes en développement, etc...), que je cède le flambeau à mes successeurs qui auront tout le loisir de parfaire le travail.

Il est aussi venu le temps de laisser à la direction, aujourd'hui solidement formée et bien en place, ce rôle d'incarnation et de suivi d'une organisation qui a tout en main pour réaliser ses objectifs et atteindre ses visées...

En effet, notre directeur, créatif et plein de ressources, élabore déjà certains scénarios afin de ne pas laisser notre succession seule et en plan devant plus de dix années de travail structurant.

Avec la reconnaissance renouvelée du milieu, notre accréditation au programme Placements Culture, nos mécènes et donateurs locaux dont la liste ne cesse de s'agrandir; avec nos collaborations toutes spécifiques, au national comme au régional, et ce support émérite des milieux spécialisés (UQAC, CALQ, CAM); avec l'intérêt toujours grandissant de la communauté pour son Conseil des arts, il reste fort à parier que le travail discret de nos premières années portera, dans un futur très rapproché, de très beaux fruits. Tel un arbre qu'un jour l'on plante, que l'on oublie puis retrouve ébloui, dix années plus tard, chargé de fleurs au printemps.

De plus, j'aimerais maintenant, au sortir d'autant de métaphores et avant de vous laisser à la lecture du rapport annuel 2010, remercier tous les membres qui ont siégé au sein du Conseil d'administration ainsi que ceux qui prendront la relève.

Enfin, je tiens particulièrement à remercier, au nom du Conseil d'administration, tous nos collaborateurs, partenaires actuels et futurs, nos jurés, évaluateurs et observateurs, tous les membres de nos comités et l'ensemble du milieu culturel professionnel pour la confiance et le soutien qu'ils accordent au *Conseil des arts de Saguenay* et qu'ils m'ont accordé en tant que représentant moral de cette organisation.

Bonne chance à l'équipe de relève et longue vie au *Conseil des arts de Saguenay*!



Laval Martel
Président

Conseil des arts de Saguenay

Mot de la direction

Ville de Saguenay « Capitale Culturelle du Canada 2010 » : De tous les envisageables à la plus élémentaire déception du statu quo

Comme en 2009, l'année 2010 fut associée à d'inexplicables délais administratifs relatifs à nos espérances budgétaires et à nos appariements financiers..., et encore, presque déprimant..., à toutes sortes d'imprécisions quant à la réelle compréhension de nos interventions et à la nature de nos interlocuteurs municipaux.

Après avoir appris, avec beaucoup d'enthousiasme, la nomination de Ville de Saguenay « Capitale Culturelle du Canada 2010 », et s'être activement investi dans la mise en candidature relative à cette nomination ainsi que dans le dépôt d'un projet d'intégration des intervenants du milieu professionnel aux activités populaires de la Ville de Saguenay; nous avons espéré que cette année, toute particulière, durant laquelle il fut d'ailleurs souvent question de la présence d'un conseil des arts à Ville de Saguenay, puisse apporter à notre organisation quelques retombées, ne serait-ce qu'une proposition, qu'un vague engagement... Assurément, nous nous serons trompés et nous aurons espéré jusqu'à l'ultime moment de la soirée de clôture où fut offert un bouquet de fleurs à Madame Sylvie Gaudreault, notre vice-présidente.

Après s'être vu refusé une position d'ambassadeur de la culture, ambassadeurs du reste dont nous n'avons jamais entendu parler, le suivi de nos demandes fut référé au Service des arts, culture, communautaire et bibliothèque, duquel nous apprenions, fort tardivement, qu'aucune augmentation ne serait consentie au Conseil des arts de Saguenay en 2010/2011. Nos projets de développement devraient encore attendre et notre protocole d'appariement ne tenant désormais plus la route devrait être réévalué...

Pourtant, après une étude et une analyse très sérieuse des données économiques relatives au milieu artistique professionnel de la Ville de Saguenay, le Conseil avait pu évaluer les besoins minimums d'aide au fonctionnement des organismes artistiques; besoins, que plus d'un, trouveraient fort raisonnables.

Cette évaluation s'appuyait sur l'analyse financière des demandes récurrentes et sur les résultats de l'étude sur le potentiel de développement des organisations artistiques, s'échelonnant sur une période de cinq (5) ans.

Outre la contribution au fonctionnement des organismes, le Conseil des arts de Saguenay cherche toujours à s'appuyer sur un budget un peu plus substantiel afin de réaliser divers projets de développement stratégique (ententes spécifiques, collaborations locales et nationales), et ce afin de répondre aux besoins de développement et de positionnement national du milieu artistique.

Après quatre (4) ans d'opération, de croissance et de positionnement social continu, force est de constater que l'on s'attend à Saguenay, à ce qu'un Conseil des arts tienne une place bien relative, voire définie et limitée par le cadre des services municipaux relatifs aux arts et à la culture, et qu'il ne s'enthousiasme que du *statu quo*...

Aussi, comme tout est affaire d'argent et de disponibilité budgétaire, nous poursuivrons donc nos efforts pour trouver, ailleurs que dans les coffres municipaux, le financement nécessaire au développement du milieu.

À cet effet le *Conseil des arts de Saguenay* est aujourd'hui fort heureux de vous informer que, dans le cadre du programme gouvernemental « Placements Culture » visant à encourager le mécénat au Québec, le *Conseil des arts et des lettres du Québec* versera au *Conseil des arts de Saguenay* trois dollars (3 \$) pour chacun des dollars qui nous seront généreusement versés en 2010 et 2011.

Par ailleurs, et dans ce contexte favorable à une levée de fonds, nous espérons toujours que Ville de Saguenay reconduise son engagement (d'un dollar pour un dollar), de reconnaître et d'apparier, elle aussi, les montants ainsi amassés.

Ces ententes d'appariement permettent d'encourager et de fidéliser les partenariats actuels et à venir dans l'optique que le mécénat n'est que très peu populaire au Québec.

Domage que les véritables décideurs municipaux, par manque de temps ou d'intérêt, ne puissent nous favoriser quelque peu, le temps d'augmenter encore notre contribution au Fonds des arts et qu'ils doivent, somme toute, se priver de notre expertise spécifique en matière de financement de la culture élitiste et professionnelle... Mais ça, c'est une autre affaire.

Enfin, ce rapport 2010, outre ce ton de désillusion et de désenchantement, vous présente, comme à chaque année et dans le contexte d'un renouvellement du Conseil d'administration en 2011, toutes nos actions, notre volontaire dynamique et nos petites réussites.

Merci à tous et à toutes pour votre confiance!



Claude Martel
Directeur général

Conseil des arts de Saguenay

Les actes 2010

Programme de subventions aux organismes artistiques professionnels

Contexte particulier de l'exercice en 2010

Le jury du *Programme de subventions aux organismes artistiques professionnels* a tenu ses délibérations le 9 décembre 2010, et ce, malgré les incertitudes, encore présentes cette année, quant au cadre budgétaire à consentir à l'exercice.

Malgré ce contexte, à tout point de vue semblable au scénario de l'année 2009, le Comité consultatif *Programmes et évaluation par les pairs*, s'est refusé à remettre encore l'exercice d'évaluation.

Il s'est attaché à l'amélioration des outils d'évaluation et, à la lumière des commentaires des jurés précédents, à l'élaboration d'un exercice d'évaluation visant à nommer les organismes méritant notre appui; et, du même coup, à identifier les organisations solidement implantées pouvant se voir offrir un soutien sur une base triennale.

En ce qui a trait au cadre budgétaire 2010 du Fonds des arts, et malgré des recommandations positives des jurés en matière de bonification budgétaire, de soutien triennal et d'accueil d'une nouvelle organisation au fonctionnement, nous n'avons pu que nous soumettre aux impératifs municipaux et ne recommander, au minimum cette année encore, que le *statu quo*.



Ateliers/studios

Bourse Atelier/studio CALQ – CAM - CAS

En collaboration avec le *Conseil des arts et des lettres du Québec* (CALQ) et le *Conseil des arts de Montréal* (CAM), le *Conseil des arts de Saguenay* a élaboré, avec la participation d'OBORO à Montréal, de TOUTTOUT et du centre d'artistes ESPACE VIRTUEL à Saguenay, un projet triennal d'échanges d'artistes et de séjour-production pour les artistes de Ville de Saguenay à Montréal et pour les artistes de l'Île de Montréal à Ville de Saguenay.

Les objectifs du programme sont de permettre à un artiste de Ville de Saguenay et à un artiste de l'île de Montréal d'avoir accès à une bourse de 10 000 \$, offerte par le CALQ, et de bénéficier de ressources professionnelles de création dans un contexte géographique et un environnement social différents.

Le projet vise aussi à raffermir les liens entre les artistes et les organismes de la région du Saguenay et ceux de la région métropolitaine. Il vise notamment à faciliter l'acquisition et le transfert de compétences ainsi que l'intégration de nouveaux créateurs dans la dynamique de milieux artistiques géographiquement éloignés.

Bien que ce projet ait reçu un accueil favorable et un assentiment du Conseil d'administration, Ville de Saguenay n'a pas encore statué sur son implication financière dans cet important projet.

Des activités médiatiques auront cours ici et à Montréal, et ce, tout au long de ce partenariat afin de maintenir actif et vivant l'intérêt des milieux pour ce programme d'échange.

Atelier/studio CAS - UQAC

Les responsables de l'Université du Québec à Chicoutimi nous ont fait part de leur volonté de renouveler un partenariat, établi en 2007, pour la mise en disponibilité d'un Atelier/studio à Touttoutu.

Cet espace de travail, accessible par concours aux meilleurs finissants du baccalauréat et de la maîtrise en art, sera encore disponible pour les trois (3) prochaines années.

Ainsi les Ateliers d'artistes TouTTouT bénéficie aujourd'hui de trois projets dynamiques en cours de consolidation : l'Atelier/studio Saguenay-Montréal, l'Atelier/studio CAS-UQAC et l'Atelier/studio Ville de Saguenay. Ces projets structurants pour l'organisation ont tous pour objectif l'attraction et la rétention des artistes à Ville de Saguenay.

Des activités médiatiques sont prévues tout au long de la durée de ces programmes pour assurer un suivi et une visibilité auprès des partenaires et faire connaître les lauréats.

Politique de délégation à l'intention des délégués et délégataires

Une politique en voie de consolidation

Chaque année, des artistes, des auteurs, des cinéastes, des associations ou des organismes artistiques de la Ville de Saguenay sont invités à participer à des événements nationaux ou internationaux pour y représenter notre communauté.

Conscient du rayonnement qu'offre ce type de reconnaissance, le *Conseil des arts de Saguenay* a élaboré en 2008 le cadre d'une politique de délégation qui a reçu un bon accueil dans le contexte du renouvellement de l'entente de développement culturel à intervenir entre la Ville et le Ministère de la Culture des communications et de la Condition féminine (MCCCF) pour les années 2011-2014.

Le projet déposé dans ce contexte a été reconduit en 2010. Ce projet de politique cadre, en dernière lecture, bénéficie aujourd'hui d'une enveloppe dédiée de près de 10,000 \$.

En 2011, un programme d'*Accès Culture Montréal* de la Ville de Montréal et du MCCCF accueillera, sous la bannière « 175 Nord - Rencontre culturelle du Saguenay-Lac-St-Jean », divers projets d'organismes et d'artistes. Il reste fort à parier que notre politique puisse, dans ce contexte à venir, faire la preuve de son utilité.

Financement

Appariements financiers et implication des milieux

En 2010, le décès de madame Marie Talbot et le départ de madame Maude Thériault, représentante du milieu des affaires au Conseil d'administration, aura signifié la fin et la désintégration de notre premier comité élargi de financement.

Si nos premiers efforts de recherche de financement n'ont donné que de très pauvres résultats, le positionnement populaire et la reconnaissance publique et collective du *Conseil des arts de Saguenay* que ces efforts impliquaient aura permis une relance de nos idées et concepts de financement dont les résultats devraient être plus probant en 2011 et 2012.

En matière de financement, nos difficultés demeurent constantes : ne pas nuire au financement des organismes que l'on soutient, la réévaluation et la fin de notre entente triennale d'appariement financier, notre accréditation au programme provincial Placements Culture et toutes les implications fiscales et obligations légales que cela implique et la faible popularité du concept de mécénat sont autant de paramètres imprévisibles avec lesquels il nous faut composer.

Il faudra également poursuivre la mise en application de nos stratégies prometteuses, notamment celles relatives à l'implication triennale de divers intervenants : d'anciens résidents ou artistes émanant de la région, des ordres de professionnels locaux, des entreprises régionales qui font affaire dans les grandes agglomérations.

Il nous faudra renégocier cette année l'important outil de financement qu'est notre protocole d'appariement financier, dont les clauses, acceptées hier, laisseraient aujourd'hui trop de place à la suggestion et à l'interprétation.

Il nous faudra revoir nos liens de communication avec la Ville de Saguenay et, de manière soutenue, poursuivre nos actions de sollicitations individuelles autour de la particularité de notre organisation et de l'importance du mécénat dans le support à la culture.

Avec Placements Culture, c'est à présent 250 000 \$ d'argent neuf qui nous est accessible en contrepartie d'une levée de fonds de 83,333 \$.

Notons encore ici que tous les dons effectués au *Conseil des arts de Saguenay* sont donc admissibles à des appariements financiers pouvant atteindre jusqu'à trois ou quatre fois la mise des donateurs...

Financement (Suite)

Le Café Cambio contribue au Fonds des arts

Mesdames Geneviève Demers et Guylaine Pelletier du Café Cambio de la rue Racine à Chicoutimi ont annoncé une contribution de 2 178 \$ au Fonds des arts du *Conseil des arts de Saguenay*.

Depuis plus de deux ans, le Café Cambio avait amassé, par le biais de la vente de poches de café, un fonds prioritairement destiné aux initiatives artistiques, sociales et environnementales issues de la communauté.

En 2010, ayant été interpellé par l'originalité et l'aspect social et novateur du *Programme de soutien aux projets spéciaux* du *Conseil des arts de Saguenay*, le Conseil d'administration de ce dynamique café a choisi de faire don des sommes ainsi accumulées au Fonds des arts du *Conseil des arts de Saguenay*.

Le *Café Cambio* rejoint ainsi les généreux donateurs du *Conseil des arts de Saguenay* et exprime avec fierté le souhait de voir leur contribution et celle de toute leur clientèle servir la communauté culturelle de la Ville de Saguenay.



Sur cette photo de Steven Ferlatte : Laval Martel, président du *Conseil des arts de Saguenay* et Geneviève Demers du *Café Cambio*

Nos mécènes, donateurs et collaborateurs

*Au Conseil des arts de Saguenay on est créatif
avec vos « sous » ont fait des mille (\$)*

Une liste qui chaque année s'allonge

Anne Rioux, Architecte	Groupe conseil Planitech, Architectes
Boran Richard	Guy Blackburn
Café Cambio	Jacques Beauchesnes, Architecte
Café/resto La cuisine	Jacques Côté
Caisse d'économie solidaire	Jean-Hugues Tremblay
Caravan - Location	Jeannot Lévesque, photographe
Caravane Films Productions	La Reliure du Saguenay
Catherine Haché	Le groupe DPA, Architectes
CEGEP Chicoutimi	Le Quotidien
Centre local de développement	Les Maîtres d'œuvre
Centre local d'emploi	LTBF et associés, Architectes
Christian Côté, Architecte	Luc Fortin, Architecte
Clubs Rotary Chicoutimi	Mallette
Clubs Rotary Saguenay	Marcelle Barbeau
Commission scolaire MELS	Marie Talbot
Communicateurs DAC	MCCCCF
Conseil des arts et des lettres du Québec	Objectif Scène
Conseil Québécois des ressources humaines	Patrick Potvin
Conseil régional de la culture SLSJ	Pro de la copie
Consortium de promotion des arts et de la culture	RAAV
Corbus	Restaurant La Piazzetta
Corporation des femmes d'affaires	Restaurant le SPAG
Culture -Québec	Robert Bouchard
Denise Lavoie	Scriptura
Diane Lalancette, massothérapeute	Société Germain Laberge, Architectes
EncrÉco	Stéphane Bédard
Éric Painchaud, Architecte	Studio Ultrasonik
Espace Virtuel	Sylvain Gaudreault
Steven Ferlatte, photographe	Sylvain Simard, Architecte
Fondation Thomas-Léon	Télé-Québec
Garage Munger & Tremblay	Université du Québec à Chicoutimi
Groupe ARKOS, Archtiecte	

PLACEMENTS
Culture

Positionnement et représentation du milieu

Des liens de communication toujours à consolider

Dans le contexte particulier des années d'opération 2009 et 2010, qui auront été propices à des exercices de réflexion relatifs au positionnement du Conseil des arts de Saguenay, un diagnostic s'impose : notre positionnement municipal est encore bien loin d'être acquis et l'intérêt pour le rôle et la place d'un Conseil des arts semble encore très éloigné des préoccupations des élus municipaux.

Notre évaluation de nos stratégies d'intervention politique et médiatique et de nos rapports avec le milieu, en termes de suivi, de compréhension et de communication de nos actions, nous amène à penser qu'il reste encore fort à faire.

L'année 2010, aura certainement fait sentir la nécessité d'un rapprochement de nos bases, de nos organisations et de la population en général, et ce, dans une approche de séduction et d'information.

Les membres du Comité exécutif se sont régulièrement rencontrés afin de discuter d'un positionnement plus significatif, nécessaire à l'avancement du milieu artistique.

Bien que notre travail ait été fait avec une excellente compréhension des impératifs municipaux et sans aucune amertume en rapport avec nos espérances déçues, force est de constater que notre position ne nous permet guère d'interagir rapidement face aux multiples possibilités d'intervention qui s'offrent à nous en rapport à l'enjeu fondamental de l'existence d'un Conseil des arts qui est le soutien financier aux réalisations et au développement du secteur professionnel des arts et de la culture.

Une nouvelle incarnation, de sérieux changements d'attitude et une implication diversifiée de tous les milieux seront certainement nécessaires pour modifier cet état de fait.

Rencontre du milieu artistique

Appui renouvelé du milieu

Compte tenu de nos espoirs déçus relativement à nos argumentaires favorisant le principe d'une augmentation du fonds dédié aux arts et à la culture professionnelle; mais surtout, exaspérés par une absence totale de réponse et d'argumentation intelligible face aux attentes du Conseil des arts, les représentants de milieu de la culture siégeant au Conseil d'administration se sont interrogés sur la pertinence et le bien fondé de leurs places et actions et ont convenu de consulter tout le milieu afin de valider auprès de 47 représentants de la culture professionnelle leurs choix et orientations stratégiques.

Lors de cette rencontre, les représentants du milieu siégeant au conseil d'administration du Conseil des arts, ont rappelé les grands principes fondateurs de l'organisation, ses objectifs et son historique.

Un bilan très exhaustif des trois (3) dernières années de l'organisation a été présenté ainsi que des informations générales sur les actions, les opportunités et les enjeux actuels. Ces informations ont encouragé des échanges vifs et constructifs et ont apporté plus d'éclairage quant aux orientations, à la planification stratégique et au positionnement du Conseil des arts de Saguenay.

Les membres représentant le milieu culturel professionnel au sein du Conseil d'administration ont également voulu présenter les résultats d'une récente étude afin de souligner l'importance économique du milieu et les perspectives administratives qui plaident en faveur d'une augmentation de la contribution financière municipale au fonctionnement des organisations artistiques. Retenons ici que les retombées économiques annuelles des organismes sont, selon le Modèle intersectoriel du Québec, estimées à près de 10 000 000 \$.

Les administrateurs du Conseil des arts de Saguenay ont travaillé pendant plusieurs années afin de mieux connaître leur milieu et pouvoir déterminer quel budget minimum devrait être consenti par la municipalité au fonctionnement de 24 organisations.

L'exercice d'évaluation relative à l'étude et le portrait cumulatif du rendement des organisations sur 5 ans ainsi que les indicateurs qui en ressortent prouvent, hors de tout doute, qu'un budget de 354 000 \$, actuellement réparti entre 20 organisations, n'atteint pas les objectifs minimums de maintien et de consolidation que recommande le *Conseil des arts de Saguenay*.

Bien qu'il y ait eu trois (3) rencontres avec le maire de Saguenay à ce sujet, et ce, autour de propositions fort raisonnables pouvant s'échelonner sur quelques années, nos recommandations et les interrogations qu'elles soulèvent, sont demeurées sans réponse.

Rencontre du milieu artistique (suite)

Lors de cette rencontre, les membres représentant le milieu culturel professionnel au sein du Conseil d'administration ont voulu entendre les présidents et directeurs des organisations artistiques professionnelles sur cet ensemble de faits afin d'établir avec eux des stratégies d'intervention susceptibles de rouvrir les négociations.

- Avons-nous toujours votre appui relativement à nos visées ?
- Sommes-nous toujours les personnes les plus aptes à faire avancer le milieu ?
- Une nouvelle direction et/ou un nouveau Conseil d'administration s'imposent-ils pour l'avancement et la représentation du milieu ?

Voici donc autant de sujets débattus et de questionnements soulevés qui se sont soldés par un appui renouvelé de tout le milieu artistique et une volonté de se doter de moyens politiques, mais aussi créatifs, pour faire entendre nos voix et reconnaître nos besoins minimums.

Suivi de l'entente spécifique CALQ/CRÉ

À la toute dernière minute...

Nous avons appris tardivement, sans préavis et avec surprise, que la Conférence Régionale des Élus (CRÉ) ne désirait pas d'un renouvellement de l'entente spécifique, telle que réalisée au cours des dernières années et qu'une nouvelle entente laissait présager des délais qui priverait le milieu culturel de deux importants programmes régionaux de soutien aux arts et à la culture.

Politiquement, et en tant que partenaire de l'entente, il nous apparaissait impossible d'accepter que la CRÉ se retire ainsi de l'entente spécifique sans réagir avec vigueur. Une réunion d'urgence a donc été convoquée afin de mettre en relation les principaux intervenants de la CRÉ, du MAMROT, du CRC, du CALQ et du CAS afin de trouver une solution temporaire susceptible de ne pas priver, durant toute une année, le milieu et les artistes de leur programme régional de soutien financier.

Le rôle du CRC et de la CRÉ fut vivement questionné au cours de cette affaire. Comment se fait-il que l'année 2010, année butoir de l'entente spécifique, n'ait pu servir à renégocier l'entente ?

Cette entente est un indicateur de la qualité et de la présence de la culture auprès des élus régionaux et elle est complémentaire des politiques municipales. Elle implique des partenariats sérieux et une contribution très substantielle du Conseil des arts et des lettres du Québec.

Si les décideurs de la CRÉ ne s'attardent pas à ce financement "multiparti" de la culture, peut-on raisonnablement espérer que les maires de nos municipalités soient sensibles aux arts et à la culture ?

La CRÉ semble avoir entendu notre cri d'alarme et s'est dit prête à rechercher, avant que le CALQ ne place ailleurs ses deniers dédiés aux ententes régionales, une solution pour éviter un vide budgétaire d'une année pour les groupes et les artistes.

Cela semble incroyable que le milieu politique, pour sauver quelques sous sur le dos des moins nantis, laisse fuir hors région des opportunités de financement comme celle-ci.

Bien que le *Conseil des arts de Saguenay* se soit largement impliqué dans ce dossier, il faut rappeler ici que cette entente ne relève pas de sa responsabilité mais de celle du Conseil Régional de la Culture.

UQAC, MCCCCF et CAS, le début d'une collaboration ?

Étude conjointe sur l'apport de l'Université du Québec à Chicoutimi au développement culturel

Promotion, intégration et rétention étaient les mots clefs unissant les actuels partenaires d'une nouvelle étude dont les objectifs et les termes de sa réalisation ont été convenus en 2010.

Sous la supervision d'une ressource de l'UQAC (M. Gilles Bergeron économiste réputé), Mme Isabel Brochu de la firme Scriptura réalisera une étude qualitative sur l'apport de l'université à la culture professionnelle régionale dont les objectifs sont les suivants :

- Mesurer l'apport de l'Université du Québec à Chicoutimi au développement culturel du Saguenay–Lac-Saint-Jean ;
- Identifier des facteurs d'attraction, d'intégration et de rétention des jeunes et des artistes qui serviront de cadre favorisant des projets et des ententes futures entre l'UQAC et les organismes du milieu artistique.

Les unités de référence qui seront ciblées doivent permettre de faire un portrait relativement diversifié permettant d'identifier des facteurs générateurs d'impacts sur la collectivité, et ce, dans un but prospectif respectueux des intérêts de chacun des partenaires.

Cela rejoint aisément les préoccupations du *Conseil des arts de Saguenay* et du Ministère sur la question de l'apport économique et social de la culture et de ses impacts sur l'occupation du territoire.

Cette collaboration nouvelle a comme objectif déterminant l'élaboration d'une entente cadre permettant des collaborations novatrices et concertées entre les organisations du milieu, le *Conseil des arts de Saguenay*, l'UQAC et le Ministère.

Le dépôt du rapport final est prévu avant l'été 2011 et un plan de communication des principales données recueillies reste à élaborer.

Autre étude

Étude relative à la consolidation et au potentiel de développement des organisations

Cette étude, bien qu'elle reste encore à publier (le Conseil Régional de la Culture n'ayant pas encore rédigé son introduction), nous offre aujourd'hui d'excellents indicateurs. Les résultats de l'analyse de cette étude ont donc été d'un grand secours dans la formulation des argumentaires justifiant une augmentation budgétaire au fonctionnement des organismes artistiques. Ces mêmes données nous auront également permis de dresser un portrait éclairant de la véritable dynamique économique de ces organisations.

Recherche artistique, création et développement stratégique, gouvernance et relève organisationnelle ressortent, avec la consolidation du financement, parmi les nombreuses problématiques auxquelles doivent faire face les organisations culturelles ciblées par l'étude.

En effet, comment, dans la perspective actuelle d'un sous financement récurrent et les discours harmonisant et restructurant du tourisme culturel de masse et du spectacle à grand déploiement, permettre le maintien et l'émergence de nos particularités, de l'inventivité individuelle et de la création libre et vivante, de l'élitisme, de l'audace, de l'innovation et de la différence ?

Le comité consultatif Programmes et évaluation par les pairs a, quant à lui, lors d'une consultation de représentants du milieu, reconsidéré l'offre de services du Conseil des arts de Saguenay et proposé au Conseil d'administration la poursuite des objectifs d'augmentation du Fonds des arts et de soutien triennal aux organismes.

Objectifs financiers à moyen terme

Aussi, afin d'assurer le positionnement national de nos organisations, de maintenir et d'améliorer leur niveau d'excellence, de suivre et de soutenir leurs projets de développement et d'établir un taux de contribution optimal et triennal leur permettant une meilleure planification de leurs activités, mais surtout, la rétention de leurs travailleurs culturels; il demeure souhaitable, voire nécessaire, de consentir une augmentation de près de 300 000 \$ au Fonds des arts.

Rappelons ici que cette étude fut réalisée en collaboration avec le Comité Local de Développement (CLD) et le Conseil Régional de la Culture (CRC).

Principaux indicateurs relatifs à l'étude

22 organismes identifiés et rencontrés

Employés permanents : 42

Employés contractuels : 65

Nombre de bénévoles : 488

Masse salariale brut : 1 324 000 \$

Cachets aux artistes invités : 1 036 000 \$

Cachets aux artistes de la Ville de Saguenay : 450 000 \$

Financement privé : 929 000 \$

Financement public : 2 387 000 \$

Revenus de guichet : 380 000 \$

Activités bénéfiques : 89 000 \$

Dépenses sur le territoire de la Ville de Saguenay : 2 500 000 \$

Retombées économiques

Chiffre d'affaires : 4 840 000 \$

Salaire net : 1 200 000 \$

Cachets et bourses aux artistes locaux : 579 000 \$

Dépenses annuelles totales : 4 920 000 \$

Impact primaire : 4 284 000 \$

Impact secondaire : 5 483 000 \$*

Retombées économiques totales estimées : 10 000 000 \$ **

Pour la période 2008-2009, 186 364 présences sur le lieu d'une activité artistique ont été enregistrées par sondage in situ, décompte systématique et gestion de billetterie.

*Facteur 1.28

**Modèle intersectoriel du Québec

Conseil des arts de Saguenay

Projections administratives triennales 2011 – 2014

En 2009, 2010 et 2011, le budget alloué au Fonds des arts se répartit de la manière suivante :

354 300 \$ en contribution financière au fonctionnement de 20 organismes ;

30 000 \$ pour le soutien aux projets artistiques issus des milieux ;

85 000 \$ au fonctionnement et aux opérations du Conseil des arts de Saguenay.

TOTAL : 469 300 \$

Le Conseil des arts de Saguenay recommande la poursuite des objectifs suivants :

480 000 \$ en contribution financière potentielle au fonctionnement de 24 organismes éligibles ;

60 000 \$ pour le soutien aux artistes et les projets artistiques spéciaux issus des milieux ;

95 000 \$ au fonctionnement et aux opérations du Conseil des arts de Saguenay ;

70 000 \$ en disponibilité pour le développement de projets et d'ententes spécifiques locales, régionales ou nationales.

TOTAL : 705 000 \$

Autres actions du Conseil

Formation

Une formation donnée en mai/juin 2010, conjointement organisée avec le Conseil régional de la culture, aura permis à 6 artistes et 3 intervenants culturels de se perfectionner en art médiatique et en architecture interactive, et ce, dans le contexte d'un projet de développement concret au Village historique de Val-Jalbert.

Suivi divers et opportunités pour le milieu

Cette année encore, le Conseil des arts de Saguenay a également assuré, en plus du suivi exigé par ses mandats et ses actions et celui relatif aux diverses opportunités pouvant influencer sur le milieu, une présence au sein de différents comités consultatifs (non décisionnel), issus de l'entente de développement culturel intervenue entre la Ville de Saguenay et le Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine. Notons ici ces quelques exemples de suivi :

- Comité de suivi de l'entente de développement culturel ;
- Éveil ma culture, programme d'accès à la culture ;
- Les arts et la Ville, dossier de candidature ;
- Politique du 1% émanant de la première politique culturelle de la Ville de Chicoutimi (politique non encore adoptée par la Ville de Saguenay) ;
- Suivi régulier de nos ententes avec le Conseil des arts de Montréal, le Conseil des arts et des lettres du Québec, la Conférence régionale des élus et l'Université du Québec à Chicoutimi ;
- Suivi financier et personnalisé auprès de quatre (4) organisations, notamment auprès de ManiganSes, dans le cadre de sa restructuration;
- Suivi du programme d'Accès Culture Montréal de la Ville de Montréal et du MCCCCF qui accueillera en 2011, sous la bannière « 175 Nord » divers projets d'organismes et d'artistes de la région ;
- Notons, par ailleurs, qu'en 2010 le Conseil des arts de Saguenay se sera directement impliqué dans une étude sur l'achalandage relatif aux activités des organismes qu'il représente et dans l'organisation d'une rencontre du milieu artistique avec trois (3) intervenants du Conseil des arts du Canada ;

Dans le cadre de Saguenay, Capitale Culturelle du Canada 2010, le CAS a présenté 5 projets d'intégration des arts professionnels dans 5 activités populaires d'envergure ; projets qui se sont vu accorder 60 000 \$ pour leur réalisation.

Bourse d'excellence

Séquence — Centre d'art contemporain et le Conseil des arts de Saguenay ont été heureux de remettre conjointement une bourse de 1 000 \$ pour un travail exceptionnel dans le cadre d'une maîtrise en art, liée aux nouvelles technologies. Cette bourse fut remise lors de la « Soirée annuelle de remise des bourses d'excellence de l'UQAC » le 13 avril 2010.



Sur la photo : M. Claude Martel, directeur général du Conseil des arts de Saguenay, M. Pierre Tremblay-Thériault, récipiendaire de la bourse et Mme Kathy Boucher, directrice adjointe de Séquence.

Cercle de presse du Saguenay

Notons que le 5 mai 2010, le Conseil des arts de Saguenay rencontrait le Cercle de presse du Saguenay afin de rendre publique son récent bilan et faire connaître à la population les argumentaires justifiant une éventuelle augmentation du Fonds des arts. Y firent également présentés, les indicateurs économiques relatifs aux organismes culturels professionnels et le cadre budgétaire recommandé pour le soutien au fonctionnement de ceux-ci.

Assemblées, rencontres et réunions

En 2010, le Conseil d'administration a tenu cinq (5) assemblées, le comité exécutif quatre (4) réunions et les divers membres du Conseil d'administration représentant le milieu artistique et/ou participant des comités consultatifs se sont rencontrés à tous les mois.

Programme de soutien aux projets spéciaux

Un programme unique d'intégration et de médiation

Le Programme de soutien aux projets spéciaux du Conseil des arts de Saguenay constitue un corpus de quatre (4) volets ayant comme principal objectif de stimuler les collaborations et les actions participatives visant le développement des sensibilités esthétiques, le rayonnement de la pensée créatrice et de la recherche artistique à travers toutes les sphères d'activités de la société.

Les projets soumis à ce programme doivent obligatoirement faire la preuve qu'ils impliquent des activités concrètes de création, de production ou de diffusion qui mettent en valeur le travail des artistes professionnels ou de la relève résidant à Ville de Saguenay et reconnus en vertu de la Loi sur le statut de l'artiste professionnel au Québec.

Ainsi, cet ensemble de volets, doit-il être compris comme un outil de développement du milieu, susceptible d'encourager les partenariats et les contributions financières et de favoriser le rayonnement et la promotion de l'art et des artistes dans la communauté.

Soutien aux projets spéciaux en 2010

20 demandes reçues

9 projets retenus totalisant 80 800 \$ de demandes

Budget estimé des projets retenus 381 628 \$

50 000 \$ versé en subvention

Sarah-Emmanuelle Brassard	Volet I	4 000.00 \$
Galerie Séquence	Volet III	6 000.00 \$
Le Lobe	Volet IV	6 000.00 \$
Caravane Films Productions inc.	Volet III	6 000.00 \$
La Bande SOMINAGE	Volet IV	6 000.00 \$
Théâtre 100 Masques	Volet I	3 000.00 \$
Théâtre du Faux Coffre	Volet III	10 000.00 \$
Corporation des Métiers d'art	Volet III	6 000.00 \$
Les Poèmes animés	Volet III	3 000.00 \$

Issu de la contribution financière de diverses sources, le *Programme de soutien aux projets spéciaux* du Conseil des arts de Saguenay est rendu possible grâce à la collaboration de Ville de Saguenay, du Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine Québec et de partenaires privés.

1

Loi sur le statut de l'artiste professionnel au Québec

Désigne ainsi un artiste professionnel : tout artiste qui, ayant acquis sa formation de base par lui-même ou grâce à un enseignement ou les deux, crée ou interprète des œuvres pour son propre compte, possède une compétence reconnue par ses pairs dans sa discipline et signe des œuvres qui sont diffusées dans un contexte professionnel.

2010
VILLE DE SAGUENAY
"CAPITALE CULTURELLE DU CANADA"
Rapport détaillé du projet



Calendrier/Programme

Intégration de l'art actuel et des artistes locaux aux événements populaires de
Ville de Saguenay

Conseil des arts de Saguenay

Ville de Saguenay

Capitale culturelle du Canada

Titre du projet

Calendrier/Programme

Intégration de l'art actuel et des artistes locaux aux événements populaires de Ville de Saguenay

Maître d'oeuvre

Conseil des arts de Saguenay

Production/création et diffusion des événements

Le *Conseil des arts de Saguenay*, les organismes et les artistes participants ont convenu en 2010 des ententes relativement à la terminologie professionnelle de production/diffusion. En ce sens, les organisations réceptrices d'une activité d'intégration d'art actuel et d'artistes professionnels avaient convenu que cette intégration était entière et partie prenante de leur programmation annuelle 2010 en acceptant les mentions et identifications du contexte Ville de Saguenay « Capitale culturelle Canada 2010 », du *Conseil des arts de Saguenay* et des producteurs affiliés, et ce, en leur qualité et obligations de diffuseur des événements.

Coordination et suivi des réalisations du projet

Le *Conseil des arts de Saguenay* est demeuré responsable de la bonne marche du projet. En ce sens, il s'est assuré du suivi et de l'évaluation du projet, de la coordination, de la qualité des représentations, des liens et des communications entre les intervenants et les représentants du programme « Capitale culturelle Canada ». Le rapport et la reddition de compte de chacune des activités présentées ont également été sous sa responsabilité.

Description du projet

Le projet du *Conseil des arts de Saguenay* consistait à mettre sur pied un **Calendrier/Programme** qui permettait d'assurer une présence marquante de l'art et des artistes professionnels de Ville de Saguenay dans cinq (5) événements majeurs se réalisant entre février et octobre 2010 sur le territoire de la Ville de Saguenay.

Le projet a donc été présenté comme un calendrier/programme d'intégration des artistes et de leurs créations dans le contexte d'événements déjà fort connus et bien structurés. Ainsi le projet assurait des retombées directes à des artistes de diverses disciplines, et ce, par l'entremise de commandes d'œuvres s'intégrant à la programmation d'événements ciblés.

Ce projet, en total accord avec un des mandats généraux du *Conseil des arts de Saguenay* qui est d'harmoniser, de coordonner et d'encourager les initiatives et les activités d'ordre artistique sur le territoire de la Ville, répondait également aux objectifs du programme Capitale culturelle du Canada, soit la célébration de l'inestimable capital humain que constitue nos artistes.

Dans une perspective de célébration, mais surtout de legs, une condition moins médiatisée dans le cadre des annonces publiques du programme de Capitale culturelle du Canada, les interventions proposées par le *Conseil des arts de Saguenay* devaient susciter des relations et des interactions nouvelles à l'intérieur des organisations ciblées tout en accordant une grande place à la création locale.

Par le fait même, le projet de **Calendrier/Programme** contribua à l'intégration des arts et des artistes professionnels et suscita la collaboration entre créateurs, artistes, producteurs et diffuseurs de différents organismes.

Ville de Saguenay/Capitale culturelle 2010 a donc été, pour nous, le moment privilégié pour expérimenter un programme d'intégration et de commandes d'œuvres qui, par ailleurs, permettra de donner une couleur nouvelle à des événements bien connus du public.

Aussi, nous avons proposé, selon des barèmes convenus entre les partenaires et les participants, le paiement de cachets convenables, l'établissement d'un budget dédié aux artistes, compositeurs et créateurs selon leur discipline, et ce, en accord avec les événements ciblés.

Voici les projets d'intégration retenus par le programme Capitale culturelle du Canada 2010 :

Brise-Glace

28 janvier au 7 février 2010

Saguenay en Neige et Espace Virtuel

Sur le site de Saguenay en Neige, à la Place Nikitoutagan près de la rivière aux Sables à Jonquière, s'est déroulé BRISE GLACE un projet d'art actuel produit par le centre d'artistes Espace Virtuel et diffusé par Saguenay en Neige. Trois artistes en art actuel de Saguenay, invités par l'équipe d'Espace Virtuel ont présentés, dans le cadre de l'événement hivernal populaire, chacun une œuvre particulière.

Ce projet visait à faire la promotion de l'art actuel au sein même des activités de Saguenay en Neige. Lors de cet événement d'envergure, les partenaires ont eu à cœur de faire rayonner des pratiques artistiques contemporaines en arts visuels. Les trois artistes présents ont eu le plaisir de rencontrer la population et d'expliquer le processus créatif les ayant menés à la réalisation de leur œuvre. Selon les organisateurs de Saguenay en Neige, le nombre de fréquentation a atteint plus de 82 000 spectateurs.

Budget 12 000\$

Le Gros BAND

15 au 17 avril 2010

Festival Jazz & Blues Saguenay et Centre d'Expérimentation Musicale

Présenté par le Centre d'Expérimentation Musicale et le Festival Jazz et Blues de Saguenay, cette activité voulait présenter, à la fidèle clientèle du festival, un impressionnant groupe d'une douzaine de musiciens professionnels, tous originaires de Saguenay. L'ensemble a interprété des œuvres commandées pour l'occasion à quatre (4) compositeurs émergents. Ceux-ci ont créé pour l'occasion des musiques modernes et hybrides en s'appuyant sur les racines du jazz. Les spectacles ont été enregistrés et mis sur disque par le Centre d'Expérimentation Musicale. Plus de 357 spectateurs (salle comble) ont assisté à cet événement qui, de l'avis de tous, devrait être reconduit pour les prochaines éditions du festival. Douze (12) musiciens, quatre (4) compositeurs, trois (3) techniciens, dix (10) œuvres originales totalisant plus de 58 minutes de musique originale sur 367 pages de partition pour orchestre constituent le bilan impressionnant de cet événement.

Budget 14 080\$

Nuit urbaine

7 août 2010

Festival des Rythmes du Monde, le CEM et des artistes du multimédia

Spectacle nocturne multimédia et électro présentés dans le cadre d'une collaboration entre le Centre d'Expérimentation Musicale (CEM) et le Festival International des Rythmes du Monde, Nuit urbaine ont attiré plus de 1 000 festivaliers. Cette activité d'écoute et de danse urbaine a présenté, sur la rue Racine de l'arrondissement de Chicoutimi, des musiques électroniques et festives produites en direct grâce à la participation d'artistes et musiciens en interaction avec le public. Ce spectacle original, vidéo et médiatique, créé pour la clôture du festival, réunissait dix-neuf (19) créateurs, compositeurs, danseurs et musiciens de Saguenay auxquels se sont joints plusieurs invités du Festival. Les festivaliers ont donc pu danser sur des musiques éclatées, aux sonorités électroniques, dépassant les frontières du "Worldbeat" en croisant la musique de création aux musiques et rythmes du monde.

Budget 8 750\$

Royaume créateur

22 août 2010

Rendez-vous musical de Laterrière, le CEM et des musiciens de l'Orchestre symphonique du Saguenay-Lac-St-Jean

La présentation toute spéciale d'un concert de musique contemporaine, au très classique Rendez-vous musical de Laterrière, représente une autre des intégrations réussies du calendrier proposé par le *Conseil des arts de Saguenay*. Le fidèle public de ce réputé rendez-vous de musique classique à saveur régionale a pu jouir, à l'église Notre-Dame de Laterrière, de l'écoute acoustique d'un ensemble contemporain original exécutant la musique de compositeurs régionaux bien vivants et actifs dans le milieu de la musique actuel et de concert. Lors de cette création, plus d'une centaine de personnes a bénéficié de la présence et de la proximité des musiciens (4) et de l'opportunité d'un échange direct avec les compositeurs quatre (4) qui ont pu présenter avec ferveur leurs œuvres au public présent.

Budget 8 200\$

Des Mets et des Mots

14 au 16 octobre 2010

Saguenay en Bouffe, l'Association professionnelle des écrivains et le Théâtre 100 masques

Dans le cadre d'une collaboration entre l'Association professionnelle des écrivains de la Sagamie et les comédiens du Théâtre 100 masques, les organisateurs de l'événement Saguenay en Bouffe et huit restaurateurs de la Ville de Saguenay ont reçu huit (8) auteurs dont les textes ont été mis en scène et lus par de jeunes comédiens.

L'événement associait littérature et gastronomie en jumelant des écrivains professionnels à des restaurateurs durant toute la durée de l'événement Saguenay en Bouffe. Les restaurants participants de Ville de Saguenay avaient adopté des écrivains afin de mettre en valeur leurs œuvres. En retour, ceux-ci s'engageaient à créer, à partir de leur mémoire des pays à l'honneur ou des plaisirs associés à la table, des textes originaux mis en espace et lus dans les restaurants.

Grâce à la magie du texte, les gourmets, fidèles à l'événement, ont pu participer à une fête où le vin, les mets et les mots s'organisaient en un projet rassembleur qui a fait également appel, non seulement à divers partenaires du milieu du livre dont les librairies et les bibliothèques, mais aussi à l'Association des centres-villes et à leurs nombreux clients. Plus de 2 300 personnes furent ainsi touchés par cet événement remarquable de mise en menu de la littérature.

Budget 7 500\$

En conclusion

Malgré le ton parfois désenchanté de ce rapport, le *Conseil des arts de Saguenay* demeure un objet de fierté pour la communauté artistique et pour la classe politique. Que l'on s'attarde à réanimer la vieille Fabuleuse ou que l'on intervienne en faveur du Festival International des Rythmes du Monde ou que l'on oriente les réflexions sur la culture dans la perspective du tourisme culturel et des produits d'appel, cela est compréhensible et fort louable d'un point de vue attractif et économique.

Cependant, ceci ne doit pas nous faire oublier le fait que les activités spécialisées de création/diffusion des organisations artistiques sont au cœur des ententes politiques de développement culturel de la cité. Rappelons qu'elles sont reconnues et financées (plus ou moins 2 000 000\$ annuellement) par différentes instances gouvernementales et paragouvernementales pour offrir à la population des activités diversifiées et récurrentes ; « un arc-en-ciel aux couleurs extraordinaires pointant dans plusieurs directions, à l'exception de celles qu'on anticipe » disait l'artiste feu Pierre Dumont.

Avec une participation de plus de 180 000 spectateurs annuellement, ces organisations professionnelles de la culture génèrent des activités de journalisme et de communication, de graphisme, d'impression, d'achat et de location, de déplacement et d'hébergement qui animent nos salles, nos rues, nos hôtels et restaurants tout en contribuant à notre richesse collective et à une offre culturelle structurée autour de la diversité et du choix.

Qu'à cet effet, personne n'aille croire que le *Conseil des arts de Saguenay* chérie des ambitions déraisonnables et illimitées, bien au contraire, sa vision éclairée du milieu lui permet d'influer une dynamique, de favoriser des intégrations et des rapprochements tout en sécurisant les grands subventionnaires sur l'excellence des organisations artistiques de notre municipalité.

Aussi, faut-il garder à l'esprit que notre travail, s'oriente presque essentiellement vers la multiplication et la diversification des implications financières dans le soutien du milieu culturel et vers une augmentation réfléchie du Fonds des arts ; mais que, par ailleurs, personne ne se justifie non plus que l'on ne puisse, après à peine cinq années d'opération, faire des miracles.

Ce qu'il nous faut à présent souhaiter, c'est qu'une volonté commune de travailler ensemble se développe et s'organise afin de rechercher le meilleur rapport investissements/résultats nous assurant des retombées qualitatives et quantitatives mesurables. Voilà ce à quoi il nous faut maintenant s'attacher.

Des conventions art / affaires, des protocoles inter-organisations, des ententes spécifiques, des bourses conjointes ou privées, des dons dédiés sont tout autant de possibilités rentables dont nous avons fait la preuve ; mais ces potentialités ne pourront être développées qu'avec la confiance des décideurs envers notre structure et une volonté politique « nommée » de faire progresser ce levier économique sans précédent pour le milieu qu'est le *Conseil des arts de Saguenay*.

Conseil des arts de Saguenay
Plan d'action 2011



CONSEIL DES ARTS DE SAGUENAY

PLAN D'ACTION 2011



Plan d'action 2011 – Gouvernance – Positionnement – Fonds des arts

MISSION : *Contribuer à faire des arts et de la culture une composante essentielle de l'identité de Saguenay et un axe majeur de son développement.*

OBJECTIFS DU PLAN D'ACTION 2011 : *Restructuration et repositionnement du Conseil des arts de Saguenay.*

PLAN D'ACTION 2011

L'organisation et sa gouvernance

	OBJECTIFS	MOYENS	ACTIONS	RESSOURCES	MESURABLE	ÉCHÉANCE
1.1	Revisiter et mesurer l'intérêt des élus quant à leurs rôles et responsabilités relatifs aux objets du Conseil des arts	<p>Nomination et implication des élus au sein des comités consultatifs</p> <p>Choix et nomination de personnalités issues du milieu culturel et des affaires interpellées par le développement et la qualité de l'offre culturelle à Saguenay</p> <p>Évaluation rétrospective des membres et des actes du Conseil d'administration</p>	<p>Établissement d'une liste de noms, contacts téléphoniques, consultation de C.V., rencontres personnalisées</p> <p>Révision du processus d'intégration des personnes</p> <p>Mise à jour des cahiers des administrateurs</p> <p>Mise à jour du cahier des politiques et des programmes du CAS</p>	<p>C.E., la présidence et la direction</p> <p>Comité consultatif</p> <p>Ressources humaines</p> <p>La direction</p>	<p>Mise en candidature et intégration au C.A. et aux divers comités</p> <p>Intégration de nouveaux membres au C.A. et nomination de nouveaux officiers</p>	<p>Prochain C.A. fin de mars</p> <p>Avant Juin 2011 ou AGA</p>
1.2	Reconstitution et refonte des Comités consultatifs	<p>Identification de personnalités compétentes et/ou influentes issues de divers milieux et interpellées par le développement de l'offre culturelle à Saguenay</p> <p>Création d'un comité des partenariats</p>	<p>Revoir la formation et les besoins des comités en fonction de leurs mandats et d'une intégration de nouvelles ressources humaines</p> <p>Mise à jour des règlements de régie interne</p>	<p>C.E., la présidence, les officiers et la direction</p> <p>La direction</p>	<p>Reconstruction rapide des Comités financement et positionnement.</p> <p>Consolidation des autres comités</p>	<p>Mars/Avril 2011</p>
1.3	Consolidation du rôle du Comité exécutif	<p>Règlement de régie interne et expertises intégrées des Comités consultatifs élargis</p> <p>Délégation de pouvoirs décisionnels et administratifs</p>	<p>Calendrier et fréquence des rencontres</p> <p>–Renforcement du pouvoir exécutif</p> <p>Réunion CA sur le rôle du CE et règlement de régie interne</p>	<p>Présidence, C.E. et la direction</p>	<p>Fréquence et suivi des rencontres</p>	<p>Février/Mars 2011</p>
1.4	Harmonisation et adaptation du présent plan d'action à la vision et aux orientations stratégiques et générales	<p>Intégration aux textes généraux</p>	<p>Mise à jour et suivi</p>	<p>La direction</p>	<p>Conformité aux grandes orientations du C.A.</p>	<p>AGA 2011</p>

CONSEIL DES ARTS DE SAGUENAY

PLAN D'ACTION 2011



Conseil des arts
D E S A G U E N A Y

Plan d'action 2011 – Gouvernance – Positionnement – Fonds des arts

MISSION : *Contribuer à faire des arts et de la culture une composante essentielle de l'identité de Saguenay et un axe majeur de son développement.*

OBJECTIFS DU PLAN D'ACTION 2011 : *Restructuration et repositionnement du Conseil des arts de Saguenay.*

PLAN D'ACTION 2011

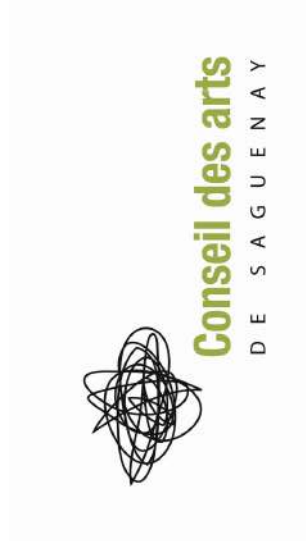
L'organisation et son positionnement

	OBJECTIFS	MOYENS	ACTIONS	RESSOURCES	MESURABLE	ÉCHÉANCE
1.1	Renforcement des liens de confiance et de collaboration entre le CAS et l'administration municipale	Mise en place d'une procédure de communication susceptible d'établir un lien plus direct avec le Cabinet du maire Implication des élus	Rencontres administratives et ponctuelles des interlocuteurs et intervenants au Cabinet du maire Élaboration d'un plan de communication et de visibilité conjoint : CAS/Ville de Saguenay	Élus nommés au Conseil par l'administration municipale Comité consultatif Positionnement	Avancement des dossiers du CAS Accroissement de l'implication municipale	Immédiat Mode continu
1.2	Développement des relations et des communications entre le CAS et le Service des arts, culture, communautaire et bibliothèques	Maintenir des relations conviviales et ouvertes sur les orientations, les actions et les champs de compétences du CAS Toujours informer le service de nos orientations et de nos projets Identification de moyens et d'outils permettant au Service de bien servir les projets du CAS	Suivi des ententes, participation aux débats et aux enjeux spécifiques au milieu Réalisation de mandats conjoints et participation aux divers comités lorsque nécessaire S'entendre sur le processus de rédaction des sommaires exécutifs	C.E., la présidence et la direction	Répartition clarifiée des rôles, des tâches et des mandats et une meilleure compréhension des compétences et des fonctions de chacun	Immédiat Mode continu
1.3	Amélioration des communications relatives au Fonds des arts entre le CAS, l'administration du fonds et la trésorerie municipale	Impliquer davantage la trésorerie municipale relativement à son rôle réglementé au sein du CAS	Informier l'administration comptable et la trésorerie des décisions relatives aux fonds des arts : Appariements, reçus fiscaux, Placements Culture, dons dédiés, etc.	C.E., la présidence, le trésorier et la direction Comité consultatif Financement	Suivi des rencontres, accompagnement fiscal Présence à l'AGA de la trésorerie municipale	Immédiat

1.4	<p align="center">Tournée de sensibilisation des élus aux rôles et mandats du CAS</p>	<p>Tournée des arrondissements, rencontre du Conseil du trésor et de la Commission des arts et de la culture de Ville de Saguenay</p>	<p>Mise à jour des données et des informations internes et externes</p> <p>Réalisation adaptable d'un PowerPoint de présentation du CAS</p> <p>Rencontres personnalisées des élus</p>	<p>C.E., la présidence et la direction</p> <p>Service des arts, culture, communautaires et bibliothèques</p> <p>Comité consultatif</p> <p>Positionnement</p> <p>Comité consultatif</p> <p>Ressources humaines</p>	<p>Implication accrue des élus au sein du CAS</p> <p>Présence et implication aux activités du CAS et/ou du milieu</p> <p>Augmentation des ressources discrétionnaires accessibles au milieu</p>	<p align="center">Immédiat et Mode continu</p>
1.5	<p align="center">Rencontre annuelle du milieu artistique</p>	<p>Planifier une rencontre à chaque automne au siège social des organisations</p>	<p>Création d'un ordre du jour adapté incluant une présentation des organisations hôtes</p>	<p>Comité consultatif</p> <p>Positionnement</p> <p>La direction</p>	<p>Meilleure connaissance du milieu</p>	<p align="center">Sept / Oct. de chaque année</p>

CONSEIL DES ARTS DE SAGUENAY

PLAN D'ACTION 2011



Plan d'action 2011 – Gouvernance – Positionnement – Fonds des arts

MISSION : *Contribuer à faire des arts et de la culture une composante essentielle de l'identité de Saguenay et un axe majeur de son développement.*

OBJECTIFS DU PLAN D'ACTION 2011 : *Restructuration et repositionnement du Conseil des arts de Saguenay.*

Financement et Fonds des arts

	OBJECTIFS	MOYENS	ACTIONS	RESSOURCES	MESURABLE	ÉCHÉANCE
1.1	<p>PLAN A : 85 000 \$ Fonds de dotation 85+50 (20%) - 10 ans Fonds de réserve 200 – 2 ans Fonds des arts 200 + 100 Ville</p> <p>PLAN B : 55 000 \$ Fonds de dotation 55+33 (20%) - 10 ans Fonds de réserve 132 – 2 ans Fonds des arts 132 + 100 Ville</p> <p>PLAN C : 35 000 \$ Fonds de dotation 35+21 (20%) - 10 ans Fonds de réserve 84 – 2 ans Fonds des arts 84 + 84 Ville</p>	<p>Confirmation des détails et délais du programme Placements Culture</p> <p>24 mois – Du 8 mars 2008 au 19 octobre 2011 - Dépôt avant minuit</p> <p>Fondation communautaire de Québec (Signature de la convention)</p> <p>Formation/information détails du programme et fondation communautaire</p> <p>Implication des détenteurs de fonds et des fondations locales</p> <p>Inscription web sur la page de dons des Fondations communautaires du Québec</p>	<p>Adaptation du plan comptable, des reçus officiels et du compte bancaire aux exigences du programme</p> <p>Élaboration de scénarios relatifs aux placements</p> <p>Validation des spécificités du Fonds des arts et du compte TD Canada Trust</p> <p>Révision et renouvellement du Protocole d'appariement CAS / Ville de Saguenay</p> <p>Transfert en argent (Compte Épargne) des dons amassés depuis le 8 mars 2008</p>	<p>Gilles Pettigrew du CALQ et Nathalie RAE de l'Association des fondations communautaires du Québec au Canada</p> <p>Martin St-Pierre, d.g. de Centraide et Jannick Tremblay, fondation Centraide,</p> <p>Caisse Populaire du Saguenay-Lac-St-Jean</p> <p>Caroline Gaudreault TD Canada Trust</p> <p>La direction, la trésorerie et la présidence</p>	<p>Suivi et évaluation mensuel de la levée de fonds</p> <p>Calcul et actualisation des retombées à court et long terme d'une levée de fonds</p> <p>Compréhension du programme</p> <p>Montant actuellement admissible : 20 000 \$</p>	<p>Immédiat Mode continu</p>
1.2	<p>Informer les partenaires financiers actuels et potentiels des possibilités offertes par le programme Placements Culture en matière de dons au fonds des arts</p> <p>Identification rapide de personnes clés susceptible d'influence sur le milieu</p>	<p>Communications et correspondances officielles – Rencontres formelles et informelles – Prospection et consultation des milieux, rencontres avec des représentants de diverses fondations et associations. Élaboration de listes de donateurs potentiels</p>	<p>Fonds TDS, Fondation TIMI, Fondation TLT, Clubs ROTARY, Corporation des femmes d'affaires, Mallette Caisse d'économie Solidaire</p> <p>Demandes officielles et demande en ligne de soutien financier</p>	<p>Toutes les ressources identifiées et disponibles</p> <p>Grimard, Laflamme, Laberge, Gravel et compagnie...</p>	<p>Le nombre de personnes impliquées</p> <p>Le taux de réponses positives et \$\$\$</p>	<p>Immédiat Mode continu</p>

1.3	<p>Activité de financement</p> <p>PLAN A : Souper conférence et cocktail privilégié + implication multipartite du PLAN B et du PLAN C : 83 333\$</p> <p>PLAN B : Grappillage partiel issu des milieux, collectes diverses, bonification des apports déjà existant et dons de nouveaux partenaires : 55 000\$</p> <p>PLAN C : Reconnaissance des dons acquis, implication personnelle des membres et amis du C.A. et bonification des dons des anciens partenaires : 35 000\$</p>	<p>CONFÉRENCIER : Plan A M. Daniel Gauthier, co-fondateur du Cirque du Soleil et Pdg. de HDG Groupe le Massif au Deauville</p> <p>IMPLICATION DES MILIEUX : Plan B et C ACV – SDanse – Chiropraticien, Bilodeau assurance, entreprises, PME, Fondation TIMI, Grimard - Prospection et rencontres individuelles – Consultation des milieux – Identification de personnalités et collecteurs de fonds Implication des élus municipaux et gouvernementaux dans la recherche de donateurs</p> <p>Développement d'approches personnalisées du secteur privé par groupe et regroupement</p> <p>Élaboration d'un protocole de dons sur 3 ans</p>	<p>Recomposition et mise en opération suivi du comité consultatif élargi : Financement - Identification de personnes intéressées par la vente de billets Rencontre avec Marie-Josée Morency (Chambre de commerce) Élaboration et planification menu/événement avec Deauville</p> <p>Actions similaires aux architectes : Un représentant et des envoies personnalisées + suivis téléphoniques</p> <p>Suivi et réévaluation mensuel de la levée de fonds</p>	<p>La direction, le comité élargi de financement et autres Identification et intégration potentielle d'une cause : SOS Clown par exemple.</p> <p>LISTE : Alain Laberge</p> <p>La direction et autres contacts</p> <p>Ressources financières 5 000 \$</p>	<p>PLAN A 21 loges de 6 x 2 000\$ = 42K 3 Salons de 15 x 3 700\$ = 11K 21 Tables x 350\$ = 7K 45K Net 22K Admis. 16K Autres 83K</p> <p>PLAN B 22K Adm. 33K Autres 55K</p> <p>PLAN C 22K admis. 13K Autres 35K</p>	<p>Février/Mars 2011</p> <p>Septembre 2011</p> <p>DATE LIMITE : Lundi 10 Octobre 2011</p> <p>Dépôt à la FCQ avant le 19 octobre 2011 à minuit</p>
1.4	<p>Formation : Placements Culture et levée de fonds via fondations communautaires</p>	<p>Déplacements : Québec/ Montréal</p>	<p>Formation/information et intégration du Dg au processus de fondation</p>	<p>La direction</p>	<p>Efficacité, qualité, cause et thématique</p>	<p>Mars et Avril 2011</p>
1.5	<p>Réalisation d'un plan de commandite et de visibilité ciblé : Arts et Mécénat</p>	<p>Renforcement du concept de mécénat</p>	<p>Rencontres personnalisées : Dons dédié/Visibilité</p>	<p>La direction et autres</p>	<p>Taux de réponses et niveau d'intérêt</p>	<p>Avril/mai 2011</p>
1.6	<p>Recherche d'un implication des grandes fédérations : Caisse Populaires, Syndicats, Fonds de développements communautaires etc....</p>	<p>Recherche et cueillette d'information spécifique</p>	<p>Recherche des bons intervenants et rencontres individuelles</p>	<p>La direction, le comité élargi de financement et autres</p>	<p>Taux de réponses et niveau d'intérêt</p>	<p>En continu</p>

Conseil des arts de Saguenay
États financiers 2010 et reddition des comptes du
fonds réservé au Conseil des arts de Saguenay





Conseil des arts
DE SAGUENAY



Conseil des arts
et des lettres
Québec 

Culture,
Communications et
Condition féminine
Québec 

